



**Session extraordinaire du 20 septembre 2022**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS /**  
**Extraordinary sitting of September 20, 2022**  
**QUESTION PERIOD**

Début : 19h06 Fin : 19h34

QUESTIONS REÇUES EN PRÉSENTIEL ( A à F )		
<b>A</b>	<b>Q</b>	J'aimerais obtenir une copie des plans de drainage et les études du projet Chelsea creek et savoir quel suivi est fait par la municipalité relativement à cette problématique?
	<b>R</b>	La municipalité discute avec le promoteur qui est à effectuer d'autres études. Les plans de drainage de ce dernier étaient conformes mais des travaux ont été effectués par les résidents lesquels ont modifié le drainage. La municipalité est en attente du développeur par rapport à cela.  En ce qui a trait aux plans et études que la municipalité a en sa possession, nous allons vérifier pour voir si nous pouvons selon la loi les partager aux résidents.
<b>B</b>	<b>Q</b>	1. Quelles sont les solutions explorées par la municipalité relativement au problème de drainage de Chelsea creek. 2. Quel est l'échéancier de la municipalité?
	<b>R</b>	1. À la demande de la municipalité, des correctifs ont été apportés par le promoteur à certaines propriétés. 2. La réponse à la question précédente s'applique également à la vôtre.
<b>C</b>	<b>Q</b>	Si le projet d'acquisition de la carrière Déry va de l'avant, est-ce qu'il y aura encore des fonds pour le centre-village? Si ce n'est pas le cas, va-t-on demander aux promoteurs qu'ils fassent des maisons à prix modiques?
	<b>R</b>	Le conseil a pour objectifs d'acquérir plus de terrains. Ainsi, la municipalité va utiliser tous les leviers possibles auprès des différents paliers gouvernementaux pour pouvoir en acquérir plus.
<b>D</b>	<b>Q</b>	En ce qui concerne Chelsea Creek, est-ce que la municipalité va demander aux promoteurs de régler les problèmes de drainage avant d'entamer la phase 2?
	<b>R</b>	Il n'y a pas de phase 2 pour le moment. La municipalité exige de chaque promoteur qu'il remette une caution lorsqu'il effectue des travaux. Ainsi elle pourrait retenir ladite caution si les correctifs ne sont pas apportés.
<b>E</b>	<b>Q</b>	Peut-on savoir qui est responsable du nivelage? De l'accumulation? Du rapport de l'inspecteur? Des travaux de correction? Peut-on également savoir comment s'opposer à la remise de la caution au promoteur?
	<b>R</b>	L'équipe des travaux publics va étudier vos questions et vous revenir par courriel.
<b>F</b>	<b>Q</b>	1. When will the council answer the questions I asked on August 4 <sup>th</sup> regarding docks in Farm Point? 2. Regarding the purchase of the Dery quarry, how much will this cost and what will be the financial impact on residents and what is the vision on the municipality regarding this land?
	<b>R</b>	1. We will ask the Planning Department to answer you by email.  2. The purchase will cost a maximum amount of 6 million dollars. The financial impact for residents as of today is 110\$ per year for 20 years for each resident or 71\$ per year for 40 years.  Council will look at all the possibilities and there will be a public consultation to see how the land can be used.